



Le 22 septembre 2019

Monsieur Guillaume GONTARD
Sénateur de l'Isère

Monsieur le sénateur

Le projet du SCoT de l'Oisans élaboré par les élus de la Communauté de Communes a suscité et continue de susciter de nombreuses oppositions de la part des habitants des 19 communes de l'Oisans.

Les UTN « Immobilières » d'Huez, des Deux Alpes de Vaujany ainsi que la liaison Huez - Les 2 alpes ont fait l'objet de multiples contributions lors de l'enquête publique du printemps dernier.

En date du 11 juillet 2019, **les commissaires enquêteurs ont globalement donné un avis défavorable au SCoT de l'Oisans et émettent de nombreuses réserves sur le projet de liaison Alpe Huez - les 2 alpes. Ils font remarquer par exemple :**

- **Que le « retour sur investissement » est basé sur une étude de 2012 qui ne correspond pas au projet actuel.**
- **Que le coût prévisionnel est passé de 60 millions à 75 millions (sans compter les liaisons Mont de Lans- les 2 alpes pour un montant de 25 millions et signal de l'homme-Huez pour un montant de 20 millions**
- **Que le temps de parcours total (de station à station) sera plutôt de 30 à 45 minutes au lieu des 12 minutes annoncées.**
- **Ils soulignent également et surtout « l'insuffisance d'études environnementales » et la non prise en compte du changement climatique.**

Dans son rapport du 20 février 2019 qu'elle a fait parvenir au Comité de Massif, **la préfecture de l'Isère a donné un avis défavorable au projet de liaison entre l'Alpe d'Huez et Les Deux Alpes.**

Ayant le sentiment que des élus, membres de la Communauté de communes, ne voudront pas respecter l'avis des commissaires enquêteurs et de la préfecture, **des habitants opposés au projet de liaison Alpes d'Huez – Les 2 Alpes ont créé un collectif qui comprend, au 1^{er} Septembre, 87 membres.**

Début septembre, notre collectif a rédigé une pétition (ci dessous) qui en quelques jours a recueilli plus de 450 signatures. Nous avons le soutien de France Nature Environnement et de Mountain Wilderness.

Nous sommes persuadés qu'en tant que membre de la commission sénatoriale sur l'aménagement du territoire et du développement durable vous serez attentif à notre argumentation et à celles de la préfecture de l'Isère et des commissaires enquêteurs.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et espérons que vous nous soutiendrez dans notre action pour obtenir un développement équilibré entre stations et hameaux de nos montagnes, respectueux de la nature et de ses habitants.

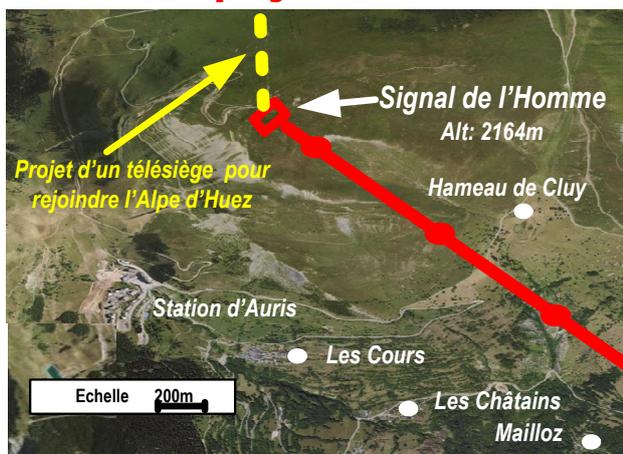
Nous vous prions d'accepter, Monsieur le sénateur, nos respectueuses salutations.

Le Collectif

Vous pouvez nous contacter à : non-au-telepherique@hotmail.com

Non à la liaison Alpe d'huez - Deux alpes

Le projet de la Communauté de Communes de l'Oisans



Téléphérique de 5 km : Signal de l'homme - Mont de Lans
(5 pylônes de 25 à 70 mètres - 32 cabines)

Téléporté de 1 Km : Freney – Mont de Lans
10 pylônes de 7 à 25 mètres - 12 véhicules

400 m2 de gare au Freney

2500 m2 de gares à Mont de Lans

500 m2 de gare (plus garage) au Signal de l'homme

Des parkings (surfaces non précisées à ce jour)

Coût prévisionnel : 75 millions d'euros

sans compter les liaisons

Mont de Lans – 2 Alpes : 25 millions

et Signal de l'Homme – Huez : 20 millions

Les maires des communes concernées par le projet espèrent un autofinancement de la structure par une augmentation de 30% du nombre de skieurs et que 80% d'entre eux accepteront une augmentation de 19% du forfait.



L'avis des commissaires enquêteurs !

En date du 11 juillet 2019, ils ont globalement donné un avis défavorable au SCOT de l'Oisans et émettent de nombreuses réserves sur le projet de téléphérique. Ils font remarquer par exemple:

- Que le « retour sur investissement » est basé sur une étude de 2012 qui ne correspond pas au projet actuel.
- Que le coût prévisionnel est passé de 60 millions à 75 millions (sans compter les liaisons Mont de Lans- les 2 alpes pour un montant de 25 millions et signal de l'homme-Huez pour un montant de 20 millions)
- Que le temps de parcours total (de station à station) sera plutôt de 30 à 45 minutes au lieu des 12 minutes annoncées.
- Ils soulignent également « l'insuffisance d'études environnementales » et la non prise en compte du changement climatique.

La pétition du collectif « non à la liaison Alpe d'Huez – Les 2 Alpes »

Que vous pouvez signer sur le site internet « pétition publique » <http://petitionpublique.fr>

M le président de la Communauté de Communes de l'Oisans

Les signataires de cette pétition vous demandent d'abandonner ce projet inutile et coûteux et de respecter l'avis des commissaires enquêteurs.

Ils estiment que ce projet de liaison est avant tout une opération marketing qui permettra d'annoncer 400 Km de piste mais qui défigurera nos montagnes déjà fortement impactées par les nombreuses remontées mécaniques existantes.

Ils s'opposent à la destruction irréversible d'un paysage qui est une richesse et notre bien commun.

Ils craignent que cela se traduise par une augmentation des impôts locaux dans l'hypothèse, ou faute d'opérateurs, les communes s'impliqueraient dans le montage financier. (Une réalité évoquée par des spécialistes de ces liaisons horizontales entre stations qui constatent que ce type d'équipement est le plus souvent déficitaire.)

Ils affirment qu'on ne peut pas construire un avenir dans le contexte de 2019 et ses exigences écologiques, en copiant les idées des années 70.

Ils soulignent que de nombreux besoins restent insatisfaits notamment dans les hameaux de l'Oisans et qu'ils soutiendront les projets visant à un meilleur équilibre entre les stations et les 19 communes de l'Oisans.

Information réalisée par un collectif d'habitants de l'Oisans, opposés au projet,
que vous pouvez contacter ou rejoindre au : non-au-telepherique@hotmail.com
Dossier complet sur le site internet : <http://freneydoisans.com/freneytique/non-a-la-liaison>

Ne pas jeter sur la voie publique